TELLIN

#213

L'ÉCHO DE NOS CLOCHERS

BULLETIN COMMUNAL - BIMESTRIEL - DÉCEMBRE 2024

PLUS JAMAIS LA GUERRE











Éditeur responsable : DEGEYE Yves - Rue de la Libération 45 - 6927 TELLIN

ELOÏSE & SON JAUMIN ÉQUIPE
Infirmières à domicile
TELLIN - ROCHEFORT - FORRIÈRES
0479 87 16 44

GARAGE PIERRET Johan
TOUJOURS PLUS PROCHE DE VOUS
DISTRIBUTEUR OFFICIEL
SUZUKI
AIXAM
mazda
061 61 10 07
Avenue des Chasseurs Ardennais 8
6870 Saint-Hubert
Suivez-nous sur Facebook

JÉRÔME LIESNARD
PEINTURE ET DÉCORATION
+32 (0)496 08 53 65

TAILLE D'ÉLAGAGE ET D'ENTRETIEN D'ARBRES FRUITIERS :
POMMIERS
POIRIERS
CERISIERS
PRUNIERS
RÉMI LATINE
0494 24 07 66
ARBOREM@LATINE.BE
Arborem
A suivi la formation d'arboriculteur Diversifruits asbl
RUE DE BELVAUX 3 | 6927 BURE

GROUPE LINCÉ - MEUNIER - VERLAINE
CENTRE ESSO FAMENNE
Votre fournisseur de chaleur dans la région depuis 40 ans
· Services personnalisés de Qualité
· Délais de livraison rapide
Mobil PRIMAGAZ ESSO
GROUPE LMV LINCÉ MEUNIER VERLAINE
Mazout
Pellets
Gaz bouteilles
Huiles & Graisses
Tellin 084/47.89.29 - 084/21.11.36
Rue des Déportés 21, 6900 Marche-en-Famenne | info@groupelmv.be | www.groupelmv.be

23 ans d'expérience
Laurent Wauthy
Centre funéraire
Rochefort
Tél: 084 36 87 44
Gsm: 0471 82 68 11
24h/24 - 7J/7
Mail:
cflwh@outlook.be
www.centre-funeraire-wauthy.be
Funérarium:
Rue Sous-le-Château, 1C
Bureau:
Square Crépin, 6
5580 Rochefort
Avis nécrologiques et espace condoléances GRATUITS:
www.enaos.be
Entreprise familiale: 3ème génération d'indépendants
Siège social: Centre funéraire Laurent Wauthy & Heerwegh Srl

La Cathédrale
HOSTELLERIE
CLIFF VANHOOREN
GRAND'RUE 25 • 6927 RESTEIGNE (TELLIN)
084 47 76 66 • 0497 63 62 53
FERMÉ LE DIMANCHE SOIR, LUNDI ET MARDI, SAUF LES VACANCES
WWW.LACATHEDRALE.BE • INFO@LACATHEDRALE.BE
LA CATHÉDRALE

SOMMAIRE

ADMINISTRATION

3 Éditorial

4 Les nouvelles du conseil communal

4 Votre espace numérique est ouvert

CPAS

4 Pachy

5 Le Repair Café

5 Opération "Été solidaire 2024"

ENVIRONNEMENT

5 Information du guichet de l'Energie

6 Marathon du tri : Bilan

ENSEIGNEMENT

7 le mot de la direction

CHASSE

8 Carte des territoires de chasse 2024 20 25

9 Fermeture des promenades 2024 20 25

ENSEIGNEMENT

10 Présentation des Ecoles de l'entité

11 Mot de présentation des comités de parents

POLICE

12 Sécurité routière

AGENDA

12 Les mots liens

13 Promo Tellin

13 Théatre

DIVERS

14 Salle communale des fêtes à Grupont

14 Confrérie de la Djaye

MOT DU BOURGMESTRE

Chères citoyennes, chers citoyens de Tellin,

Alors que mon mandat de bourgmestre arrive à son terme, je tiens à vous adresser un profond et sincère merci pour la confiance que vous m'avez témoignée au cours de ces six dernières années, mais aussi au-delà, tout au long de ces 18 années de vie politique, depuis mes débuts en 2006.

Ce fut un immense honneur et une véritable fierté de servir notre commune, de partager avec vous des moments importants et de travailler chaque jour pour le bien-être de notre entité. À travers les défis, les réalisations et les projets, nous avons ensemble contribué à faire de Tellin un endroit où il fait bon vivre, avec ses particularités, ses traditions et ses aspirations.

Je quitte la politique avec la satisfaction du devoir accompli, et le sentiment que, grâce à vous, nous avons écrit une belle page de l'histoire de notre commune. Un grand merci à toutes celles et ceux qui m'ont accompagné et soutenu au fil des années. Je n'oublie pas mes collaborateurs et mes conseillers, dont l'engagement sans faille et le travail acharné ont été essentiels au bon fonctionnement de notre administration et à la réalisation de nos projets.

Je souhaite beaucoup de succès à l'ensemble des conseillers communaux et du CPAS de Tellin, et je suis convaincu que l'avenir de notre belle commune est entre de bonnes mains.

Je vous adresse à toutes et à tous mes plus sincères remerciements, et je vous souhaite tout le meilleur pour l'avenir.

Avec toute ma gratitude,

Degeye Yves
Bourgmestre de Tellin
(2018-2024)

FERMETURE DES BUREAUX

La Commune, le C.P.A.S ainsi que l'ensemble de leurs services seront fermés

Le mercredi 25 décembre et le jeudi 26 décembre 2024 (Noël).

Le mercredi 01er janvier et le jeudi 02 janvier 2024 (Nouvel-An).



FERMETURE SERVICE URBANISME

Le service URBANISME-ENVIRONNEMENT travaillera à bureaux fermés durant la période du 19/02/25 au 09/04/25 et sera accessible uniquement sur rendez-vous préalable.

Toutes les demandes liées à ce service peuvent être adressées sur la boite urbanisme-environnement@tellin.be et il y sera donné réponse dans les meilleurs délais.

Venez découvrir notre commune

LA NOUVELLE COMPOSITION DU COLLÈGE ET LEURS ATTRIBUTIONS

MONSIEUR FRÉDÉRIC CLARINVAL

Bourgmestre, le mayorat demande un engagement dans tous les domaines mais il aura également en charge l'administration, la zone de secours et la zone de police, la population, l'état civil, la gestion du personnel communal, la santé, les fêtes et cérémonies.

MONSIEUR FREDDY LAURENT

Premier échevin, prendra en charge la gestion du cadre de vie, c'est à dire : l'urbanisme, les voiries, le réseau d'eau, l'égouttage, l'énergie, la ruralité, le logement, la mobilité, l'environnement et la biodiversité, les cimetières et les travaux forestiers.

Il aura également en charge la gestion du PCDR, de la CCATM.

MADAME SABINE DEBATTY

Deuxième échevine, s'occupera de l'enseignement, l'accueil temps libre, les sports, l'enfance, la jeunesse, les aînés et le CCA. A cela s'ajoute la culture, la bibliothèque, les services extérieurs et le tourisme.

MONSIEUR RUDY MOISSE

Troisième échevin, prendra en charge la gestion des finances communales et du patrimoine, l'informatique et la communication.

Il s'occupera également de la forêt et des ventes de bois, de la pêche, de la chasse, des commissions agricoles et des fabriques d'église.

MADAME ADÉLINE GEORGES

Présidente du CPAS avec également la prise en charge du PCS et de l'extrascolaire (garderie du soir, du mercredi après-midi, des congés scolaires et les plaines de vacances)

LES "PASSEURS DE MÉMOIRE 44 – 45" ET LA 101ST AIRBORNE DIVISION BELGIAN FRIENDLY

organisent la commémoration du 80e anniversaire de la Bataille des Ardennes sur la Commune de Tellin.

DIMANCHE 5 JANVIER 2025

Marche du Pégasus Remembrance Walk, qui, pour la 15e fois, retrace la progression de l'Armée britannique lors de cette bataille.

PLANNING ET ITINÉRAIRE

09h15 Rassemblement des marcheurs sur la place de Tellin

09h30 Départ de la marche, direction la Croix Renkin à Bure

10h30 Cérémonie à la mémoire de l'équipe Renkin

11h30 Arrivée devant l'église de Bure

11h45 Cérémonie d'hommage en présence de familles anglaises

12h15 – 13h00 Pause de midi(petite restauration possible)

13h00 Reprise de la marche vers Tellin, en passant par la chapelle Notre-Dame de Haurt

15h30 – 16h00 Arrivée sur la place de Tellin, dislocation de la marche , Verre de l'amitié

Parcours de 12,5 km et dénivelé de 250 mètres

Le présent horaire peut être sujet à quelques légères modifications, compte tenu des circonstances climatiques ou autres

Pour tout renseignement :

Carole Rondeaux - 0478 54 46 43

RELEVES DES COMPTEURS D'EAU



Le relevé des compteurs d'eau va débuter très prochainement. Cette année, c'est la section de RESTEIGNE qui sera contrôlée par les services communaux.

Nous vous remercions d'avance pour le bon accueil que vous leur réserverez et vous demandons de veiller à l'accessibilité du compteur afin de leur éviter toute perte de temps.

Pour les sections de Bure et Grupont, et Tellin une carte-réponse sera transmise par la poste, nous vous demandons de nous la renvoyer (port payé par le destinataire) **pour le 10 janvier 2025.**

Il est important que vous nous communiquiez l'index de votre compteur afin que tout problème puisse être rapidement constaté et résolu.

Un formulaire sera également disponible sur le site internet de la commune de Tellin www.tellin.be.

JUBILAIRES 2024.

Ce samedi 23 novembre 2024, 8 couples ont été mis à l'honneur.

65 ans de mariage (Noces de Palissandre) pour les époux Vinckbooms – Mahin.

60 ans de mariage (Noces de Diamant) pour les époux Rossion-Gillet

50 ans de mariage (Noces d'Or) pour les époux Bounameaux-Proveur, Debatty-Steffen ,Chardon-Barbençon, Denoncin-Adam, Dejardin-Giard et Philippe-David.

Félicitations à eux.



Photo prise par Melle Lucie DEBATTY.

DISCOURS DU 11 NOVEMBRE

Mesdames, Messieurs,

Chers mandataires politiques,

Chers représentants des forces armées,

Chers portes drapeaux et chers membres de la Fédération Nationale des Combattants,

Chers enseignants,

Mesdames et Messieurs, en vos grades, titres et qualités,

Chers citoyens, chers enfants,

En cette journée du 11 novembre 2024, alors que nous sommes réunis pour commémorer l'Armistice, je tiens à saluer chacun d'entre vous, présents ici pour honorer la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur jeunesse, leur vie ou leur liberté pour assurer la nôtre.

Je ne vous cacherai pas que je vis cet instant comme un moment particulier.

Alors que je m'apprête à tourner la page de mon mandat en tant que bourgmestre de notre belle commune de Tellin, je ressens pour eux une immense gratitude, mais cela me plonge également dans une profonde réflexion quant à notre histoire et notre avenir.

L'Armistice, célébré ce jour, ne parle pas simplement de la fin d'une guerre.

Il évoque aussi les sacrifices, la résilience et l'espoir d'un monde en paix.

Dans un contexte mondial où les tensions géopolitiques se manifestent de manière inédite, comme en témoignent les récentes élections américaines, il est plus que jamais essentiel d'apprendre des leçons du passé.

La démocratie, tout comme la paix, est un bien précieux qu'il nous appartient de protéger.

Le 11 Novembre de chaque année, nous commémorons l'Armistice signée en 1918, mettant fin à la violence inouïe de la Première Guerre mondiale.

En ce jour de souvenir et de recueillement, nous nous souvenons de tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour la paix et la liberté. Nous rendons hommage à leur courage et à leur dévouement face à l'adversité, à leur détermination à construire un avenir meilleur pour leurs enfants et nous, leur descendance, devons nous engager à préserver cet héritage , si durement gagné pour les générations futures.

Ce n'est pas si simple de vous parler d'armistice et de paix alors que le monde s'embrase.

Devant l'horreur nous sommes démunis. L'Homme moderne a été qualifié de « Sapiens »... Mais que signifie « Sapiens » Cela vient du mot latin «sapio » : « intelligent, prudent, raisonnable »

L'homme actuel a surpassé toutes les nuances placées dans cette dénomination: C'est en effet la seule espèce au monde qui se détruit en même temps qu'elle détruit tous les êtres vivant sur terre.

Cet Homme moderne qui a inventé la musique , la peinture, la science, les cerfs-volants et les réveils matin... a pensé qu'il allait renaître magnifié du chaos , en homme «augmenté».

Au lieu de cela, il ne cesse de détruire tout ce qui l'entoure. Nous assistons à une succession de désastres, à la litanie de massacres et de violations du droit comme de la morale : Guerre en Ukraine, attaques terroristes , invasions , et j'en passe...

Que peut-on faire?

Le sacrifice des hommes et des femmes que nous commémorons aujourd'hui a-t-il été vain ?

Ces millions de personnes se sont-elles sacrifiées pour en arriver là ?

Ce qui doit nous interpeller ce 11 novembre c'est la dimension proprement incroyable du courage collectif dont les combattants ont fait preuve durant cette période de 1914 à 1918.

Dans l'idée d'une paix éternelle, 106 ans plus tard, C'est maintenant notre tour...

Il est de notre devoir de nous engager dans la construction d'un monde où le lien fait collectif.

A commencer par contrer une économie basée sur la croissance infinie et la consommation effrénée qui nous mène droit dans le mur. Il est urgent de remettre en question certains aspects de notre modèle économique qui détruit l'atmosphère et la biodiversité.

Notre devoir est aujourd'hui de poursuivre les idéaux pour lesquels nos ancêtres se sont battus. Cela signifie promouvoir l'égalité des droits, la justice sociale et lutter contre toutes les formes de discrimination .

La pire réponse à apporter est celle de la division.

Des gouvernants opportunistes, des nouveaux tenants d'un populisme à la vue courte exploitent les peurs et les frustrations des citoyens.

L'extrême droite renaît partout dans le monde. Les lignes de fractures se dessinent chaque jour plus nombreuses, et nous ne pouvons plus ignorer la grande fragilité du moment.

Mais nous ne devons pas nous laisser entraîner dans cette spirale destructrice .

Par la solidarité, la tolérance et le respect mutuel nous devons tourner le dos à l'individualisme forcené. Le collectif est et il sera toujours plus fort!

Nous le savons maintenant grâce aux travaux des historiens: Lors de cette première guerre mondiale, la plupart des combattants ne nourrissaient aucune haine pour ceux d'en face, en qui ils voyaient, en miroir, des semblables, victimes de la même machine à broyer les hommes.

Une grande responsabilité nous incombe, celle de la construction d'un monde qui laisse place à la vie, de tout ce qui la compose et la rend si merveilleuse.

Pensons à la citation célèbre de Gandhi… Vous ne pouvez pas serrer la main avec un poing fermé…

Nous devons tendre la main à nos voisins, … Nous devons construire des ponts plutôt que des murs. Le monde que nous laisserons aux générations futures dépend de nos actions d'aujourd'hui.

Rappelons-nous que nos différences peuvent être résolues par le dialogue, le respect et la compréhension mutuelle.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les bénévoles qui, depuis de nombreuses années, ont œuvré sans relâche pour organiser nos manifestations patriotiques. Votre dévouement et votre passion ont permis de maintenir vivante la mémoire de nos héros. Vous êtes des piliers essentiels de notre entité Tellinoise et votre engagement mérite d'être salué.

Merci aussi à nos porte-drapeaux. Votre présence symbolise l'unité et la solidarité de notre communauté dans le souvenir de nos héros. Votre engagement est une source d'inspiration pour nous tous.

En cette période de transition politique, je souhaite également adresser un message à nos futurs responsables politiques Tellinois , de quelque bord qu'ils soient.

Quelle que soit leur couleur politique, ils auront la lourde mais précieuse responsabilité de porter nos voix et de nourrir nos aspirations collectives. Je les encourage à toujours travailler dans l'intérêt de notre commune, à ouvrir le dialogue et à favoriser la collaboration. La diversité des opinions est une force et j'ai grande confiance en leur capacité à guider Tellin vers un avenir prospère et harmonieux.

Comme j'en ai pris la bonne habitude, pour conclure ma prise de parole, je souhaite mettre en lumière la fête du Roi qui est célébré le 15 Novembre. Depuis 1866, la Belgique fête son roi et la dynastie, qui est un symbole de notre indépendance et de notre patriotisme.

Avec quelques jours d'avance, je souhaite au Nom de notre Commune et de ses habitants, une très belle fête à notre souverain, le Roi Philippe.

Vive la paix,

Vive la mémoire,

Vive la Commune de Tellin,

Vive la Belgique,

Vive le Roi.

BASTOGNE WAR MUSEUM

Une date, pour la FNC Tellin section Bure, a marqué ce début d'automne 2024.

Le 20 septembre, la Fédération Nationale des Combattants a organisé la visite du Bastogne War Museum et du Mardasson pour les classes de 5e et 6e primaires des écoles de l'entité de Tellin. Une journée étoffée en découvertes et en émotions. Une expérience enrichissante qui restera gravée dans la mémoire des participants.

Perpétuer le devoir de MÉMOIRE, mieux comprendre les sacrifices des défendeurs de nos libertés, transmettre les valeurs essentielles de paix, de respect et de reconnaissance afin que la Mémoire ne s'éteigne jamais. « PLUS JAMAIS CÀ ».

Merci à la Direction des Écoles de Bure, Tellin, Resteigne.

Merci aux Enseignants pour leur sensibilisation et préparation des élèves menées en main de maître.

Merci à l'Administration Communale.

Merci à Monsieur Freddy Laurent Échevin de l'Enseignement.

Merci aux guides du Bastogne War Museum pour la transmission de cette page de l'histoire avec une approche particulièrement empathique des enfants.

Merci aux membres du Comité FNC. Merci à Madame Godelieve Chappar, Monsieur Frédéric Leclère, Monsieur Jérôme Leclère, Madame Céline Bernard, Madame Nadine Degeye, Monsieur Jean-François Dufoing, Madame Christiane Marchal, Monsieur Thierry Martin.

Françoise Wathelet

DES NOUVELLES DU CONSEIL COMMUNAL

Vous trouverez ci-dessous les points présentés au Conseil Communal des 25 septembre et 12 novembre 2024 :

SÉANCE DU CONSEIL DU 25 SEPTEMBRE :

- L'approbation du renouvellement du contrat pour 4 ans (du 01/01/25 au 31/12/2028) de la collecte sélective en « porte à porte » des papiers-cartons d'origine ménagères ;
- L'approbation de la consultation d'Idelux Eau dans le cadre de l'exception in house afin de se doter d'un nouvel outil digital qui intègre toutes les données relatives à la gestion communale des eaux et du réseau d'alimentation en eau à Tellin ;
- L'approbation du partenariat Commune-CPAS concernant la mise à disposition d'un travailleur pour l'accueil du temps de midi du 26/08/2024 au 31/12/2024 ;
- L'approbation des points portés à l'ordre du jour de l'Intercommunale IMIO de l'assemblée générale du mardi 05 novembre 2024 ;
- L'approbation du budget 2025 de la Fabrique d'Eglise Saint-Lambert de Bure avec une intervention communale d'un montant de 9.391,87 € ;
- L'approbation du compte 2023 de la Fabrique d'Eglise Saint-Denis de Grupont qui se solde par un boni de 8.805,70 € après une intervention communale de 4.717,30 € ;
- L'approbation de l'estimation du prix de vente de la parcelle cadastrée B13a/2 – rue des Roches à Bure ;
- L'approbation de l'avenant à la convention Accueil Temps Libre entre la Commune et l'ONE de manière à prévoir plus de présence sur terrain du coordinateur de l'accueil et 12 réunions d'équipe par an ;
- Communication effectuée au Conseil communal du PV de vérification de l'encaisse du Receveur régional ;

SÉANCE DU CONSEIL DU 12 NOVEMBRE :

- L'approbation de la souscription des quotes-parts financière sur les travaux subsidiés – EGOUTTAGE RUES THIER HUBIET ET DU CIMETIERE A GRUPONT. DOSSIER N° 2021.01 ;
- L'approbation de la modification budgétaire n°1/2024 ;
- L'approbation du taux de couverture du coût-vérité en matière de déchets issus de l'activité usuelle des ménages, calculé sur base des recettes et des dépenses prévisionnelles à inscrire au budget de l'exercice 2025, soit 100 %. coût-vérité déchets budget 2025 ;
- L'approbation de la taxe sur la gestion des déchets résultant de l'activité des usagers pour l'exercice 2025 avec une augmentation de 30% par rapport à 2024 due exclusivement à l'augmentation des coûts de l'intercommunale Idelux-environnement de 30% ;
- L'approbation du budget 2025 de la Fabrique d'Eglise Notre-Dame de l'Assomption de Resteigne qui se solde par un boni de 6.398,26 € et donc sans intervention communale ;
- L'approbation du compte 2023 de la Fabrique d'Eglise Saint-Lambert de Tellin qui se solde par un boni de 9. 412,68 € et avec une intervention communale de 14.203,79 € ;
- L'approbation du budget 2025 de la Fabrique d'Eglise Saint-Denis de Grupont avec une intervention communale de 2.925,36 € ;
- L'approbation de la modification budgétaire n° 1/2024 du C.P.A.S à l'équilibre et portant le résultat budgétaire à 1.756.955,17 € au service ordinaire et à 210.000,00 € au service extraordinaire ;
- L'approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'Intercommunale ORES ASSETS du 28 novembre 2024 ;
- L'approbation des points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'Intercommunale SOFILUX du 25 novembre 2024 ;
- L'approbation des points portés à l'ordre des assemblées générales stratégiques du 27 novembre 2024 des intercommunales IDELUX Développement, Idelux Environnement, Idelux Eau, Idelux Finances, Idelux Projets Publics ;
- L'abstention unanime sur les points portés à l'ordre du jour de l'assemblée générale de l'Intercommunale VIVALIA du 26 novembre 2024 ;

- L'approbation au nouvel Accord-Cadre (Août 2025-août 2029) de fournitures de livres et autres ressources du ministère de la Communauté française, agissant en qualité de centrale d'achats ;
- L'approbation à l'initiative du groupe Lets Go de l'inscription d'un crédit budgétaire de 5.000€ au budget 2025 pour la réalisation de capsules vidéo pour la valorisation de nos écoles ;
- La prise d'acte des questions de Monsieur Pirlot du groupe Lets Go au sujet de :
 1. Danger persistant rue Saint-Urbain – Inaction face à un avaloir défectueux
 2. Installation des panneaux d'agglomération et mesures de sécurité routière sur les chemins secondaires
 3. Droit de parole de la minorité dans le journal communal et respect du principe de liberté de la parole
 4. Circulation d'un camion semi-remorque de 40 tonnes rue Germepré à Tellin
 5. Travaux de voirie sur la route principale de Bure – Insécurité et nuisances engendrées par le projet de rétrécissement

Annick LAMOTTE,
Directrice Générale.

VOTRE ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE EST OUVERT !

epn Espaces publics numériques de Wallonie

L'espace propose des services diversifiés d'accès, de formation et d'accompagnement, adaptés aux besoins de ses publics. Il est intégré à la vie locale et contribue, par le biais d'une personne dédiée, à l'animation numérique de son territoire.

!!! NOUVELLE ADRESSE : RUE GRANDE 21A À 6927 TELLIN !!!

L'Espace Public Numérique de Tellin sera ouvert **toute l'année** les **mercredis** et **vendredis de 8h30 à 12h30** (Excepté congés et jours fériés). Votre animateur sera **Monsieur DELOYER Thomas**.

Il sera également ouvert en **haute saison** suivant le calendrier de l'Office du Tourisme. (Excepté le dimanche). L'animateur sera disponible **à distance** les autres jours de 8h30 à 12h30 (Excepté le week-end) et vous répondra suivant ses dispositions.

Plus d'informations sur notre site internet rubrique « La Commune » > « Services Publics », par téléphone : 0492 18 10 66 ou par e-mail : epn@tellin.be

SUITE À LA FORMATION DE VOTRE ANIMATEUR, VOTRE EPN SERA EXCEPTIONNELLEMENT FERMÉ :

- Le mercredi 11 décembre 2024 ;
- Le vendredi 20 décembre 2024.

DATES DE PARUTION DE « L'ECHO DE NOS CLOCHERS » - 2025

Vous trouverez ci-après les dates de parution du Bulletin Communal pour l'année 2025 les documents devront être impérativement rentrés pour les dates indiquées ci-dessous. Après cette date, ceux-ci ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension

N°	Date rentrée article	Date rentrée rédactionnel	Dates de distribution
214	20 décembre 2024	6 janvier	Du 27 au 29 janvier
215	17 février 2025	28 février	Du 24 au 26 mars
216	18 avril 2025	30 avril	Du 26 au 28 mai
217	30 mai 2025	13 juin	Du 14 au 16 juillet
218	22 août 2025	01er septembre	Du 22 au 24 septembre
219	10 octobre 2025	24 octobre	Du 17 au 19 novembre

mariane.remacle@tellin.be

REMACLE Mariane
Information à la population

VOUS SOUHAITEZ VOUS MARIER DANS LA COMMUNE DE TELLIN…

QUELLES SONT LES CONDITIONS ?

- Pour se marier, les futurs époux doivent :
- avoir plus de 18 ans
- être consentants
- être célibataires, divorcé/es ou veuf/veuves
- ne pas avoir de lien de parenté
- au moins l'un des deux doit résider sur le territoire de la Commune de Tellin



QUELLES SONT LES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE ?

La demande s'effectue par mail ou au guichet.

Le délai de préparation à prévoir varie de 1 mois à 2 mois.

Après obtention des informations, nous constituons votre dossier de mariage.

Vous serez invités à vous présenter **sur rendez-vous** au service état civil pour fournir les documents originaux demandés et établir la **déclaration de mariage.**

Celle-ci doit être réalisée 14 jours calendrier minimum avant la date de célébration du mariage et a une durée de validité de 6 mois.

Un accusé de réception des documents fournis vous sera remis lors de la déclaration de mariage.

En vertu de l'article 164/1 §2 du Code civil, la déclaration de mariage sera signée dans le mois qui suit la signature de l'accusé de réception sauf si des doutes quant à la validité ou l'authenticité des documents surviennent. Dans ce cas, vous serez informés de la prolongation du délai d'analyse pour une durée maximale de trois mois à partir du jour de la signature de l'accusé de réception.

QUELS DOCUMENTS FOURNIR ?

Les futurs époux qui sont inscrits dans le registre de la population ou le registre des étrangers doivent **se munir des documents suivants :**

- une copie de l'acte de naissance de chacun des futurs époux. L'officier de l'état civil demandera lui-même la copie si les futurs époux sont nés en Belgique ou si leur acte de naissance a été transcrit en Belgique
- une pièce d'identité nationale ou passeport
- une copie des cartes d'identité des témoins s'il y en a

La liste des documents varie selon la nationalité, l'état civil ou le statut de séjour des futurs époux. Elle vous sera transmise après analyse du dossier.

Les futurs époux qui ne sont pas inscrits dans le registre de la population ou le registre des étrangers, doivent également présenter **les preuves suivantes :**

- une preuve de nationalité
- une preuve de célibat ou le cas échéant de la dissolution ou de l'annulation d'un mariage antérieur
- une preuve de résidence

Remarque : les documents étrangers doivent être légalisés ou apostillés (si exigé) dans le pays d'émission et traduits par un traducteur juré s'ils ne sont pas délivrés en français.

L'officier de l'état civil juge si les documents remis sont suffisants. Lorsque les futurs époux ne peuvent pas soumettre les documents nécessaires, l'officier de l'état civil **refusera** d'acter la déclaration.

CÉLÉBRATION DU MARIAGE

Le mariage est célébré à la commune du lieu où a été établie la déclaration de mariage, à savoir dans la salle des mariages située Rue du Centre 79A à Resteigne.

Cette célébration a lieu en présence du bourgmestre. La présence de témoins est facultative lors du mariage civil. Si les futurs époux décident de se marier en présence de témoins, ils ne peuvent pas en désigner plus que quatre. Ces témoins ne doivent pas nécessairement être des parents de l'un des futurs époux. Les témoins doivent être en possession de leur carte d'identité le jour du mariage.

CONFÉRENCE THÉATRALISÉE

à partir de 16 ans

L'ART DE NE RIEN FAIRE … UNE VIE PUNK ET POÉTIQUE !

Jeudi **12 décembre** 2024 | 20h | Fonderie de Tellin, Val des Cloches 129a,

Par la Compagnie des cœurs vagabonds

Belgique | Durée : 1h30

Tarif : 8€ € | Article 27 : 1 ticket + 1,25 €

Infos et inscriptions : 084 32 73 86 ou 0498 1724 67 | www.mcfa.be | billetterie@mcfa.be

Durant cette conférence mi-sérieuse, mi-poétique, mi-humoristique (oui, ça fait trois demis, c'est bizarre, c'est décalé… donc c'est normal), nous parcourrons les chemins de l'oisiveté et du désintéressement. Nous prêterons nos voix aux poètes, aux doux dingues, aux farfelus, bref à toutes les personnes qui, contre le vent dominant, naviguent en douce sur les mers fécondes. Au programme : éléments historiques, références littéraires, clins d'œil espiègles, témoignages authentiques ou réellement inventés, et, pourquoi pas, mise en pratique !

Dans le cadre du Slow Life Festival

Une collaboration entre avec la fonderie de Tellin, la MCFA en Haute-Lesse et la compagnie des cœurs vagabonds

Dans le cadre du Festival Noël au Théâtre

Spectacle musical | Dès 5 ans

LE VOYAGE D'OSCAR

Le 23/12/2024 à 15h

Resteigne | Salle Resteigne City

Rue de Bouges – 6927 Resteigne (Tellin)

Durée : 45 min

C'est de la rencontre entre deux artistes et amis JuG, entre autres guitariste de Saule, et Hélène, flûtiste chanteuse créatrice de l'émission «Murmures du monde» dédiée aux musiques du monde sur Musiq3, que naît ce spectacle musical pour enfants. Ils sont rejoints par le batteur Nicolas Scalliet, également musicien de Saule. Les chansons, drôles, entraînantes et non moralisatrices, racontent chacune une histoire et mènent à la découverte de styles musicaux de par le monde : le blues, la bossa nova, la musique irlandaise, le funk ou encore le jazz.

Le bien-être animal et l'écologie constituent le point de départ d'une réflexion sur le respect entre êtres vivants. Prendre soin de notre planète et en accepter la diversité, c'est prendre soin de nous-mêmes. Par le biais des chansons, Le Voyage d'Oscar sensibilise à l'importance de l'eau, interroge la société de consommation et aide à rendre compte des injustices, le premier pas pour ne plus les reproduire.

Tarifs : Prix plein : 10€ | Prévente : 8€ | Abonnement : 7€ | - 18 ans : 6€ | Article 27 : 1€

Infos et inscriptions : 084 32 73 86 ou 0498 1724 67 | www.mcfa.be | billetterie@mcfa.be

DINER RACLETTE



Le comité Bure-Melleroy vous invite à son dîner raclette le dimanche 2 février 2025 dès 12h à la buvette du football à Bure.

Vos amis sont également les bienvenus.

Adulte : 20€

Enfant : 10€

Réservations avant le 20 janvier chez Roger NOEL :

0474 59 81 26 ou rogernoel00@gmail.com

Je soussigné

Réserve : repas adulte

..... repas enfant

DISTRIBUTION DES COUGNOUS

Le Comité de Noël des Aînes fera sa traditionnelle distribution des cougnous aux personnes âgées de plus de 75 ans et domiciliées sur la Commune de Tellin le 21 décembre 2024 ;

Merci et bonne journée











RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

L'équipe du grand-feu ramassera les sapins de Noël à Tellin le dimanche **12 janvier 2025** dans la matinée.

Merci de déposer vos sapins devant votre habitation.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'années !

DATE A RETENIR : LE GRAND-FEU AURA LIEU LE VENDREDI 21 MARS 2025 A LA BUVETTE DU FOOTBALL DE TELLIN

Animation musicale, bar, pains saucisses, ...

Personne de contact : Denis PAQUAY – 0479 74 18 79





TOUR DES CRÈCHES 2024

C'est maintenant une tradition à Bure d'organiser un tour du village pour découvrir et admirer les crèches des quartiers en entonnant quelques vieux chants de Noël tels que **"Il est né le divin enfant", "Les anges dans nos campagnes"**, entre autres.

Au cours de la balade, des habitants généreux offrent gracieusement un petit remontant aux "pèlerins" : du vin chaud, du chocolat chaud, du potage, des galettes, A la Noël, les mains et les cœurs des Burois s'ouvrent volontiers à l'amitié et au partage.

Nous vous invitons donc à nous rejoindre nombreux le **jeudi 26 décembre, dès 17h00**, devant la crèche sur le parvis de l'église. Bien que les piétons disposent à présent de beaux trottoirs, rue de Tellin et au centre du village, nous recommandons vivement aux participants de porter un gilet fluorescent et d'allumer la lampe de leur portable lors des déplacements entre les différentes crèches.

D'avance, un tout grand merci aux initiateurs des crèches pour leur réalisation et l'accueil toujours très chaleureux des "pèlerins".

Organisation : Comité "Village fleuri "

Contact: Omer Van den Bergh 0470 21 69 35

TÉLÉVIE

La saison Télévie redémarre...Comme chaque année, nous planifions différentes activités. Chacun trouvera une manière de participer à un événement pour nous soutenir.

VOICI LES DATES À RETENIR :

- Dimanche 19 janvier 2025 dès 11h30 : notre traditionnel dîner raclette à la salle de Resteigne. Réservations souhaitées chez Philippe Lambert : 0479 6599 85 ou Anne Rossignol : 0479 3618 25
- Dimanche 9 février 2025 à 15h : Bingo à la salle de Resteigne



NOMBRE DE PLACES LIMITÉ VU LE CHANGEMENT DE SALLE

- Dimanche 23 mars 2025 dès 13h30 : Vente de pensées à Grupont

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Merci pour votre soutien !

Le comité « Une pensée pour le Télévie » de l'entité de Tellin

RECRUTEMENT D'ACCUEILLANTES D'ENFANTS.

LE BILBOQUET, SERVICE D'ACCUEIL D'ENFANTS, RECRUTE DES ACCUEILLANT(E)S SALARIÉ(E)S À DOMICILE.

Les(e)s doivent disposer du titre requis (puéricultrice, agent d'éducation, auxiliaire de l'enfance, accueillante d'enfants, directrice de maison d'enfant).

AVANTAGES

- ☑ Contrat à durée indéterminée
- ☑ Salaire mensuel fixe
- ☑ Engagement rapide
- ☑ Possibilité de postuler à temps plein ou à 4/5e – 10h/jour
- ☑ Possibilité de prendre un 4/5e parental
- ☑ Pécule de vacances
- ☑ Prime de fin d'année
- ☑ 31 jours de congés payés par an (26 jours d'un salarié + 5 jours compensatoires)
- ☑ Gestion administrative et suivi des dossiers par le service social
- ☑ Matériel de puériculture fourni par le service

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE NOTRE ÉQUIPE D'ACCUEILLANTES À DOMICILE ?

Contactez – nous !

Rue de Commerce, 7 - 6890 LIBIN.

061 65 01 82 – e-mail : m.davreux@libin.be de notre dynamique entité tellinoise !

TOMBOLA 2024

Voici les numéros gagnants de la Tombola 2024 de la Jeunesse de Tellin.

111	1585	5419	8715	11452
365	2003	5535	9001	11895
416	2164	5768	9066	11983
786	2307	6107	9127	12187
955	4365	6725	9173	12328
1106	4416	7748	9865	12711
1363	4562	8369	10241	13813

Contactez-nous via la page Facebook de la jeunesse ou par sms au 0471 71 62 08 (Maëlle Istace) pour venir récupérer votre lot.

A bientôt !

La Jeunesse de Tellin



Mini Market de Tellin

Mini market TELLIN

Ouvert
du lundi au samedi de 8 à 19h
et le dimanche de 8 à 12h

Boevé Romain
Gérant
084/366 790
Sprl tellindis
TVA 0698 889 750
BE51 1431 0405 7762

Rue de Rochefort, 29
6927 Tellin
market.tellin@icloud.com

MARCHAL
Mazout - Pellet
Diesel - Tous produits pétroliers - Services

061/61.20.35



Rue du paradis 12,
6870 Arville (St-Hubert)

joseph.marchal@skynet.be
MARCHAL Joseph

VOUS RECHERCHEZ DE NOUVEAUX CLIENTS, DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS...
UN ÉVÉNEMENT, UNE PORTES-OUVERTES, UN STAGE, DES INSCRIPTIONS ?

RÉSERVEZ VOTRE PUBLICITÉ ICI,
CONTACTEZ
SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE
OU 0499 881 820

Apub x DONEUX IMPRIMERIE

AUTOSELUX votre spécialiste automobile TELLIN

- Atelier de réparation multi-marques
- Mécanique & carrosserie

HELP ELEC
CONSEILS • DÉPANNAGES • INSTALLATIONS
Suivez-nous !
DIEUDONNÉ STEVE
0472 38 48 29
HELPELEC@OUTLOOK.COM
WWW.ELECTRICIEN-ROCHEFORT.BE

HAUTOT PIERRE
SRL
T 083 21 45 45
info@hautotpierre.be • www.hautotpierre.be
MAZOUT/PELLETS/COMBUSTIBLES
BOIS COMPRESSÉ/BOIS CHAUFFAGE

Location de matériels
RENTAL
EQUIPMENT.be
0496 84 66 10
info@rentalequipment.be
www.rentalequipment.be

LOCATION
- Mini-pelle
- Dumper
- Nacelle
- Chargeur articulé
- Chariot télescopique
- Grue de chantier
- Matériels de chantier
- Container

suivez-nous sur facebook

Bureau Libert
COURTIER EN ASSURANCES
AGENT BANCAIRE
Rue de la Libération 64 - 6927 Tellin
info@bureau-libert.be - www.bureau-libert.be
T. 084 36 61 43

DONEUX IMPRIMERIE
VOTRE PUBLICITÉ DANS NOS REVUES COMMUNALES ?
CONTACTEZ SEBASTIEN@IMPRIMERIE-DONEUX.BE OU 0499 88 18 20